

Huitième classe : les serviteurs et les servantes (femmes de second rang). Ils réunissent toutes les substances comestibles.

Neuvième classe : les individus intermédiaires. Ils n'ont pas de profession fixe ; ils changent tour à tour d'ouvrage <sup>1</sup>.

« D'après les règles des offrandes, le prince de Yu (Chouen) honorait Houang Ti comme le plus ancien de ses ancêtres connus, et lorsqu'il sacrifiait dans la plaine, il associait au roi du Ciel Ti K'ou (arrière-petit-fils de Houang Ti). Il honorait Tchouen Hiu (père de Ti K'ou) comme celui de ses ancêtres qui avait le mieux mérité, et Yao (fils de Ti K'ou) comme celui de ses prédécesseurs qui s'était le plus signalé par ses vertus. Les Hia honoraient aussi Houang Ti comme le plus ancien de leurs ancêtres connus, et associaient au roi du Ciel Kouen (père de Yu). Ils honoraient Tchouen Hiu comme celui de leurs ancêtres qui s'était le plus signalé par ses services, et Yu (fondateur de leur dynastie) comme le plus célèbre par ses vertus. Les Yin honoraient Ti K'ou comme le plus ancien de leurs ancêtres, et associaient au roi du Ciel Ming (qui descendait de Sie et, comme Yu, avait fait écouler les eaux). Ils honoraient Sie (frère de Yao) comme celui de leurs ancêtres qui avait le mieux mérité, et T'ang (fondateur de leur dynastie) comme le plus grand par ses vertus. Les Tcheou honoraient Ti K'ou comme le plus ancien de leurs ancêtres, et associaient au roi du Ciel Heou Tsie (qui fut ministre de l'Agriculture sous les règnes de Yao et de Chouen, et dont ils se disaient les descendants). Ils honoraient Wen Wang comme celui de leurs ancêtres qui avait le mieux mérité, et Wou Wang (fils de Wen Wang) et fondateur de leur dynastie) comme le plus remarquable par ses vertus. <sup>2</sup> »

Sous les trois premières dynasties « la fin qu'on se proposait était la même, mais on y arrivait par différentes voies. Sous les Hia, la vertu était parvenue à son plus haut point de perfection : l'humanité & l'amour de l'ordre étoient gravés dans tous les cœurs, les Tribunaux n'étoient occupés

1. *Tcheou li*, Trad. Biot., I, pp. 26-27.

2. *Li Ki*, II, pp. 257-8.